



Creusement d'un chemin

Par juju93

bonjour

Je voudrais creuser dans la parcelle qui est devant mon domicile une charrière. La parcelle concernée donne accès sur un chemin communal ce qui me permettrait d'accéder par cette charrière à la route qui se trouve à 500 mètres de chez moi. Ai-je le droit ? Si c'est le cas dois je informer l'administration foncière?
merci d'avance

Par yapasdequoi

Bonjour,

Qui est propriétaire de cette parcelle "devant votre domicile" ?

Demandez à votre mairie si le PLU permet de modifier votre accès à la voie publique.